

Jan Gola

Uniwersytet Ekonomiczny we Wrocławiu

## La corruption dans l'approche économique

JEL Classification: D73

**Keywords:** corruption, economy, pathology of the economic life.

### Abstract

#### Corruption in terms of economics

The article refers to corruption in economic terms. Above all, it characterizes the influence of corruption on economy and its effects. Particular attention was paid to the impact of corruption on the loss of confidence in public institutions. Furthermore, it describes two situations relating to the pathology in economic terms, namely the cases of a constant and variable supply.

La corruption (*corruptio* latin, *corrupt* anglais, corruption) désigne la dépravation, la destruction, la démoralisation, le relâchement des principes moraux dans la société<sup>1</sup>. Il convient de noter qu'il n'y a pas de définition uniforme. D'une manière simple, par corruption nous entendons la mise à profit de la fonction publique dans le but d'acquérir des bénéfices privés<sup>2</sup>. Selon la définition de la Banque Mondiale, la corruption est un abus de position dans la fonction publique pour obtenir des avantages personnels. Ce crime se caractérise par un faible niveau de détection en raison du fait qu'il ne laisse pratiquement aucune trace.

Une des principales caractéristiques de la corruption est son universalité. Elle est présente dans tous les systèmes économiques et politiques du monde. Il ne faut également pas oublier l'entropie qui l'accompagne, en effet la corruption se propage dans des domaines dans lesquels elle n'était pas présente auparavant. La corruption est donc absorbée par l'internationalisation et ne rencontre pas les limites de la diversité culturelle, idéologique ou étatique<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir : R. Aernoudt, *Corruption à foison*, Paris 2003, p. 25.

<sup>2</sup> Voir : J. Gola, G. Klich, *Badanie zjawiska korupcji w administracji publicznej w świetle niektórych nauk społecznych* dans : S. Wrzosek, M. Domagała, J. Izdebski, T. Stanisławski, *Współzależność dyscyplin badawczych w sferze administracji publicznej*, Warszawa 2010, p. 585.

<sup>3</sup> A. Kojder, *Korupcja i poczucie moralne Polaków* dans : J. Mariański, *Kondycja moralna społeczeństwa polskiego*, Kraków 2002, p. 202.

L'un des facteurs très important qui génère la corruption est la sphère de reconnaissance. La trop grande liberté et l'excès de pouvoirs qui sont conférés aux fonctionnaires peuvent contribuer à l'augmentation de la prévalence de ce crime. La corruption détruit la confiance dans la loi et dans le pouvoir de l'État. Elle cause l'augmentation des coûts des biens, des services et des transactions commerciales ainsi que l'insécurité chez les citoyens. Elle détruit les principes moraux fondamentaux, tels que l'honnêteté, la loyauté et la responsabilité, et par la même occasion elle dévaste le tissu de base de la société civile<sup>4</sup>.

Il est crucial d'identifier les domaines de l'activité publique, où la corruption se produit particulièrement souvent. Ce sont : le service public de la santé, la banque, la sécurité sociale, l'administration fiscale, l'administration des douanes, les collectivités locales. Cependant, la plupart des sphères de la vie publique menacées par l'apparition de cette pathologie sont : la privatisation, l'administration financière et douanière, la gestion des biens publics, les fonds d'activité, les marchés publics, l'octroi de licences de l'activité économique<sup>5</sup>. Compte tenu de la reconnaissance administrative possédée par les fonctionnaires, il existe un risque de conflit d'intérêts, puis de corruption. Toutefois, lorsque le domaine public fonctionne bien, la corruption est inacceptable socialement, et est rejetée par la société<sup>6</sup>.

Je crois que la corruption est parfois un mécanisme qui favorise le développement des réseaux fermés du clientélisme, du népotisme ou de l'abus d'autorité dans lesquels il est possible d'utiliser l'influence informelle et la dépendance. La société se divise ensuite en cercles fermés, et les personnes qui se trouvent hors du système ou non intégrées au système ont des difficultés à atteindre leurs objectifs. Dans le même temps les institutions publiques commencent à entraver plutôt que de faciliter la vie des citoyens<sup>7</sup>. Il peut y avoir des situations où le coût de l'accès à certaines ressources qui devraient être universelles, sera si élevé que l'accès en sera impossible pour une partie de la société. La conséquence de cette pathologie est également la perte de confiance dans les institutions publiques. Dans de nombreux pays, s'est formée une sorte de culture de la corruption, dans laquelle les pots de vin, ainsi que leur acceptation, paraissent parfaitement normaux pour les citoyens. Une telle situation est caractérisée par le fait que les pots de vin prennent de plus en plus la forme de cadeaux, et se distinguent mal les uns des autres. Le résultat en est une diminution de la fiabilité de l'État et la disparition des règles formelles<sup>8</sup>. La corruption menace le sens de la légalité de l'administration publique et la sécurité des citoyens. Un effet indirect des actions de la corruption

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 234.

<sup>5</sup> A. Kojder, *Korupcja i poczucie moralne Polaków...*, p. 242.

<sup>6</sup> Voir : P. Koryś, *Korupcja a zaufanie, czyli społeczne konsekwencje korupcji* dans : M. Tymiński, P. Koryś, *Oblicza korupcji. Zjawisko, skutki, metody przeciwdziałania*, Warszawa 2006, p. 67.

<sup>7</sup> *Ibidem*, p. 70.

<sup>8</sup> *Ibidem*, p. 71.

peut être la perte du respect des citoyens envers les institutions publiques et leur manque de foi en l'égalité devant la loi.

On ne peut pas ignorer l'impact qu'exerce la corruption sur l'économie. Déjà dans le système de planification centrale qui était caractéristique en Pologne lors du monopartisme, la corruption était omniprésente. Elle était l'une des caractéristiques du système communiste, dans lequel la frontière entre l'activité politique et économique était très floue. Le manque de séparation entre la politique et l'économie signifie, que chaque activité économique, dans un certain sens, peut être considérée comme corrompue. La vénalité est alors révélée par l'échange non monétaire de services politiques et sociaux en contrepartie de services matériels<sup>9</sup>.

Dans le nouveau système, qui combine la propriété privée, le marché, la liberté de la presse et la légitimité démocratique de la gouvernance, la corruption modifie sa portée et sa forme. Tout d'abord, la portée de la corruption politique s'en trouve réduite. Il n'est pas nécessaire d'acheter la loyauté politique, comme c'est le cas dans les régimes totalitaires ou autoritaires. Toutefois, l'étendue de la corruption à la frontière des règles juridiques et économiques peut être augmentée<sup>10</sup>. On assiste alors à un changement fondamental en ce qui concerne la forme des profits illégaux. Avec l'importance croissante de la trésorerie, on assiste à la « monétisation » de la corruption. Il y a plus de transactions illégales qui se font en espèces, que dans le système informel d'accès et de contacts. De nouvelles formes de corruption apparaissent : pots de vin « accélérateurs » (speed money), pantouflage ou amakudari (désigne de manière familière le fait pour un haut fonctionnaire, généralement un ancien élève de l'École polytechnique ou de l'École nationale d'administration en France, d'aller travailler dans une entreprise privée. Par extension, ce terme peut s'appliquer désormais à tous les fonctionnaires). Les premiers exemples cités accélèrent la prise de décision (par rapport aux décisions prises sans leur aide), seulement de manière relative. Dans l'absolu, ils retardent la prise de décision puisque, au fil des ans, ils ralentissent le fonctionnement de tout l'appareil bureaucratique<sup>11</sup>.

Dans la mesure où la corruption se répand dans un système, les fonctionnaires ont intérêt à retarder plutôt que d'accélérer le cours des événements, car plus il est difficile d'obtenir, par exemple une autorisation, plus les demandeurs sont enclin à payer davantage. Les processus sont également ralentis parce que les fonctionnaires corrompus tentent de plus en plus de repousser la responsabilité de la prise d'une décision, les dangers d'un éventuel règlement des comptes, donc ils se renvoient souvent les documents les uns aux autres, afin que les « fils de la responsabilité » soient intimement liés et donc difficiles à démêler<sup>12</sup>. Les pratiques de la corruption prennent des formes de plus en plus sophistiquées. Elles

<sup>9</sup> K. Tarchalski, *Korupcja i przywilej. Zarys teorii i praktyki*, Warszawa 2000, p. 15.

<sup>10</sup> K. Tarchalski, *Hazard moralny jako problem w gospodarce*, Kraków 1999, p. 58.

<sup>11</sup> *Ibidem*, p. 59.

<sup>12</sup> E. Hankiss, *Pulapki społeczne*, Warszawa 1986, p. 85–86.

deviennent de plus en plus raffinées et sont prêtes à de nouvelles transformations. Elles ont toujours un caractère de contrat secret, avec un intérêt commun pour les personnes qui y prennent part. Les parties qui s'engagent dans la corruption interactive concluent entre elles une entente selon le principe « do ut es » — je donne pour que tu donnes<sup>13</sup>.

Du point de vue de l'économie, la corruption comprend des processus et des actions tels qu'exercer des pressions illégales sur le gouvernement, limiter la concurrence, transformer les surplus du consommateur en plus valeur pour le producteur, générer des pertes sociales. Du fait de l'omniprésence de la corruption, les pertes dans les transactions économiques sont plus significatives que celles causées par la « criminalité de base »<sup>14</sup>.

Un regard économique permet de déterminer la différence et l'écart que la corruption apporte au résultat attendu en raison du fonctionnement du marché concurrentiel. L'augmentation de l'incertitude dans les processus économiques causée par l'existence de la corruption, a pour conséquence que le niveau moyen de l'investissement intérieur brut dans les pays qui connaissent un taux élevé de cette pathologie, est inférieur de 20% par rapport aux pays où son faible taux est confirmé<sup>15</sup>. La corruption affecte aussi négativement le niveau des ventes d'une entreprise, elle a un impact considérable sur le niveau de pauvreté ainsi que sur les conditions de vie dans la société<sup>16</sup>.

L'étude de l'économie prouve que le marché concurrentiel, ajusté aux effets extérieurs, maximalise les revenus réalisables ou la prospérité commune, alors que la corruption économique, qui conduit à une distorsion du verdict d'un marché concurrentiel, réduit autant les revenus réalisables que la fortune. La définition économique de la corruption s'appuie sur une théorie du bien-être et jette la lumière sur son caractère économique. La corruption comprend donc des activités et des processus tels que la pression cachée sur le gouvernement, la limitation de la concurrence, la transformation du surplus des consommateurs en surplus du fabricant<sup>17</sup>.

La présence de la corruption dans l'économie conduit à l'augmentation du coût de l'investissement et de la production. Elle conduit également à la déconcentration et à la perte de compétences des personnes corrompues, parce qu'elles sont obligées de tenir une double comptabilité et de supporter les coûts du secret des transactions illégales pendant longtemps. Dans la dernière étape de ce proces-

---

<sup>13</sup> A. Urbańska, *Korupcja — ujęcie ogólne* dans : J. Pitera, *Mapa korupcji w Polsce*. Transparency International Polska 2006, p. 6.

<sup>14</sup> A. Kojder, *Korupcja i poczucie moralne Polaków...*, p. 233.

<sup>15</sup> J. Płoskonka, *Korupcja. Zagrożenia i metody jej zwalczania* dans : J. Czaputowicz, *Administracja publiczna. Wyzwania w dobie integracji europejskiej*, Warszawa 2008, p. 440.

<sup>16</sup> *Ibidem*.

<sup>17</sup> Voir: J. Kurczewski, B. Łaciak, *Korupcja w życiu społecznym*, Warszawa 2000, p. 35.

sus, la croissance économique diminue<sup>18</sup>. La corruption freine cette croissance par la diminution des investissements privés, les charges excessives sur le secteur privé, la mauvaise gestion des ressources naturelles et le blocage des réformes structurelles nécessaires<sup>19</sup>.

Comme le remarque justement H. Dunphy : « La corruption est le plus gros problème pour les électeurs et le plus grand frein à l'investissement privé. »<sup>20</sup> Dans le processus d'investissement, la vénalité conduit à une situation dans laquelle les projets économiques s'avèrent trop complexes ou tout simplement pas viables, parce que leur mise en œuvre signifie une augmentation provenant des revenus des pots de vin. Les projets sélectionnés sont souvent plus coûteux et plus complexes, car cela augmente la base des revenus de la corruption et permet la réduction du « taux de corruption » par lequel nous entendons le rapport de la taille des pots de vin à la dimension des transactions<sup>21</sup>. On peut également détecter un impact positif ou neutre de la corruption. La vénalité réduit également les coûts des transactions des économies trop réglementées, déraisonnables ou trop bureaucratiques, qui sont à un stade précoce du développement du droit<sup>22</sup>. Après tout, il ne faut pas oublier qu'à long terme, elle a un caractère destructeur<sup>23</sup>. Un marché, dans lequel la corruption est enracinée, est perçu par les investisseurs comme moins attractif, en raison de la nécessité d'engager des frais supplémentaires qui sont la conséquence de la corruption institutionnalisée<sup>24</sup>.

On ne peut pas ignorer que la corruption ait un effet négatif sur le solde du commerce extérieur du pays. En raison de sa mauvaise réputation, moins de capitaux sont investis, plus de capitaux partent, parce que l'on recherche des placements plus sûrs<sup>25</sup>. Les recettes des exportations sont moindres par rapport à ce qui est attendu, en raison des prix négociés à l'aide de la corruption qui sont inférieurs aux prix du marché mondial. La mondialisation croissante de la fin du XXe siècle a conduit au processus d'internationalisation de la corruption<sup>26</sup>. Elle change également les perspectives qui se dressent devant les pays qui favorisent la conservation ou l'augmentation du nombre et de la nature des privilèges. Ils sont utilisés par certains groupes à travers le monde, ou n'importe où ailleurs. Si un groupe de personnes dans un seul pays bénéficie de privilèges, alors ce pays,

---

<sup>18</sup> K. Tarchalski, *Korupcja i przywilej...*, p. 56.

<sup>19</sup> J. Płoskonka, *Korupcja. Zagrożenia...*, p. 441.

<sup>20</sup> Voir : H. Dunphy, *IMF, World Bank Link Aid to "Good Governance"*, Washington Times, 21.08.1997 ; M.A. Ledeen, *Machiavelli. Nowoczesne przywództwo*, Gliwice 1999, p. 183.

<sup>21</sup> Voir : K. Tarchalski, *Korupcja i przywilej...*, p. 56.

<sup>22</sup> *Ibidem*, p. 52.

<sup>23</sup> Voir : M. Tymiński, *Normy etyczne — konflikt interesów — korupcja* dans : M. Tymiński, P. Koryś, *Oblicza korupcji...*, p. 54–55.

<sup>24</sup> *Ibidem*, p. 55.

<sup>25</sup> J. Kurczewski, B. Łaciak, *Korupcja w życiu społecznym...*, p. 57.

<sup>26</sup> *Ibidem*.

à long terme, ne sera plus compétitif à l'échelle internationale, et par conséquent devra faire marche arrière<sup>27</sup>.

S. Rose-Ackerman distingue deux situations, qui ont trait à la corruption économique. La première concerne le cas de l'offre constante. Lorsque le marché de la corruption est effectif, le service a ses adeptes qui démontrent leurs dispositions à payer. L'auteur estime que s'il n'y a pas de discrimination par les prix, le pot de vin qui met « de l'ordre sur le marché » est égal au prix en vigueur sur le marché. L'État pourrait vendre le même service légalement avec le même résultat. Les pots de vin augmentent les revenus des fonctionnaires d'État mais n'alimentent pas les caisses de l'État. Lorsque les conditions de concurrence existent aussi bien sur le marché de la corruption que sur le marché du travail, alors le montant des pots de vin est similaire aux prix du marché. Ceux qui sont prêts à payer le prix fort remportent le marché et les perdants sont ceux qui veulent agir légalement<sup>28</sup>.

La deuxième situation concerne l'offre variable. Lorsque la quantité de certains « biens » est limitée ou variable, un fonctionnaire peut, comme un monopoleur privé, distribuer moins que ce qui est officiellement prévu, afin d'accroître les bénéfices économiques à partager. En revanche, la situation est inverse quand l'État fixe le niveau de l'offre en dessous du niveau du monopole, les fonctionnaires malhonnêtes font tout pour augmenter l'offre. L'auteur estime qu'ils ne cherchent pas à optimiser les niveaux de service, mais à faire fructifier leurs profits au maximum<sup>29</sup>.

On peut aisément comparer la corruption à une maladie bactérienne qui non traitée se développe à un rythme très rapide dans tout l'organisme. L'État, tout comme un être humain, est exposé à certaines menaces extérieures. Si un traitement préventif n'est pas appliqué, on court le risque de dégradation des cellules les unes après les autres et au final apparaissent des changements irréversibles.

## Bibliographie

- Aernoudt R., *Corruption à foison*, Paris 2003.
- Dunphy H., *IMF, World Bank Link Aid to "Good Governance"*, Washington Times 21.08.1997.
- Gola J., Klich G., *Badanie zjawiska korupcji w administracji publicznej w świetle niektórych nauk społecznych* dans : Wrzosek S., Domagała M., Izdebski J., Stanisławski T., *Współzależność dyscyplin badawczych w sferze administracji publicznej*, Warszawa 2010.
- Hankiss E., *Pułapki społeczne*, Warszawa 1986.
- Kojder A., *Korupcja i poczucie moralne Polaków* dans : Mariański J., *Kondycja moralna społeczeństwa polskiego*, Kraków 2002.
- Koryś P., *Korupcja a zaufanie, czyli społeczne konsekwencje korupcji* dans : Tymiński M., Koryś P., *Oblicza korupcji. Zjawisko, skutki, metody przeciwdziałania*, Warszawa 2006.
- Kurczewski J., Łaciak B., *Korupcja w życiu społecznym*, Warszawa 2000.

<sup>27</sup> *Ibidem*, p. 62.

<sup>28</sup> S. Rose-Ackerman, *Korupcja i rządy. Przyczyny, skutki i drogi reform*, Warszawa 2001, p. 48.

<sup>29</sup> *Ibidem*, p. 51.

- Ledeen M.A., *Machiavelli. Nowoczesne przywództwo*, Gliwice 1999.
- Płoskonka J., *Korupcja. Zagrożenia i metody jej zwalczania* dans : Czaputowicz J., *Administracja publiczna. Wyzwania w dobie integracji europejskiej*, Warszawa 2008.
- Rose-Ackerman S., *Korupcja i rządy. Przyczyny, skutki i drogi reform*, Warszawa 2001.
- Tarchalski K., *Hazard moralny jako problem w gospodarce*, Kraków 1999.
- Tarchalski K., *Korupcja i przywilej. Zarys teorii i praktyki*, Warszawa 2000.
- Tymiński M., *Normy etyczne — konflikt interesów — korupcja* dans : Tymiński M., Koryś P., *Oblicza korupcji. Zjawisko, skutki, metody przeciwdziałania*, Warszawa 2006.
- Urbańska A., *Korupcja — ujęcie ogólne* dans : Pitera J., *Mapa korupcji w Polsce*. Transparency International Polska 2006.